

3 ANS D' ACTIONS DES ÉLU-E-S
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS
EN PAYS DE LA LOIRE



« EN PÉRIODE DE CRISE ÉCONOMIQUE, IL FAUT PLUS QUE JAMAIS GARDER ET CULTIVER L'AMBITION DE L'ÉCOLOGIE »

Telle était la 1^{ère} phrase du « contrat écologiste pour les Pays de la Loire », notre programme pour les élections régionales de mars 2010. Notre ambition est restée intacte après ces trois années de mandat. Une nécessité face aux crises économiques, écologiques et sociales qui n'ont eu de cesse de s'amplifier ces dernières années.

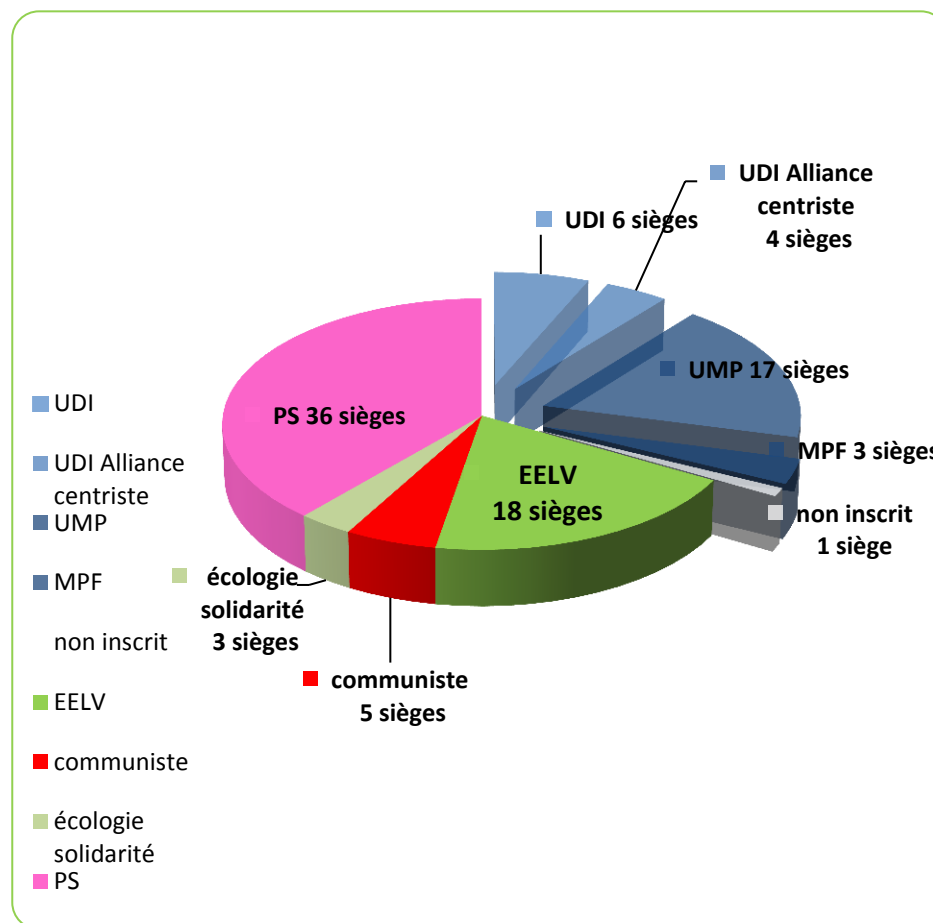
Malgré nos différences avec Jacques Auxiette et sa liste de premier tour en 2010, nous avons choisi de donner une majorité à la gauche et à l'écologie au Conseil régional. Aujourd'hui, nous y exerçons chacune et chacun des responsabilités en phase avec nos engagements : dix-huit élu-e-s, dont deux Présidents de Commissions parmi les quatre Vice-président-e-s, constituent le Groupe Europe Écologie Les Verts.

Notre action politique impacte les nombreuses compétences de l'institution régionale, grâce à notre approche globale et notre travail collectif. Bien entendu, le programme de la majorité est en-deçà de l'alternative que nous, écologistes, proposons en termes de modèle de développement. Et nous devons encore trop souvent jouer des rapports de force pour que le bien-être des personnes et le respect des grands équilibres soient pleinement pris en compte dans les choix réalisés. Cet objectif d'intérêt général guide notre action au quotidien pour les habitants-e-s des Pays de la Loire. C'est l'engagement que nous avons pris en 2010 et nous restons fidèles à nos convictions.

En témoigne notre opposition sans faille à la réalisation d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ou de l'A831, que nous jugeons inutiles. Dans ces luttes comme dans d'autres, nous continuons de porter le projet écologiste d'une société renouvelée et cherchons à réconcilier ce que les écolos-sceptiques opposent en permanence : emplois et préservation de l'environnement, développement économique et lutte contre le réchauffement climatique. Pourtant, tout en veillant à l'équilibre sociétal, l'écologie est la seule voie à même d'offrir aujourd'hui un avenir au secteur économique, notamment sur le plan industriel.

En cette quatrième année de mandat - qui finalement en comptera cinq - nous avons souhaité prendre le temps de la rétrospective, partager notre expérience et dessiner une nouvelle projection : mesurer ce qu'il nous reste à accomplir ces 18 prochains mois, pour mieux préparer la suite.

Le Groupe Europe Ecologie Les Verts



QUELQUES DATES CLÉS DE LA PREMIÈRE PARTIE DU MANDAT

Mars 2010 Score historique pour EELV au premier tour des élections régionales : 13.64% des voix

Janv. 2011 Adoption des Aides Régionales aux Économies d'Énergie pour les Particuliers (AREEP)

Nouveau Plan régional de continuité professionnelle

Juin 2011 Adoption de la Charte de déontologie financière avec un chapitre sur la lutte contre les paradis fiscaux judiciaires

Adoption du Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables

Déc. 2011 Signature des quatre premiers contrats nature pour restaurer les continuités écologiques : plus de 1.6 millions d'euros

Janv. 2012 Premier budget transversal « énergie » : l'énergie au cœur des politiques régionales

Juin 2012 Edition du Guide des compétences vertes

Juin 2012 Vote de la Charte de la Commande publique durable

Juil. 2012 Première présentation de la Charte des circuits alimentaires de proximité et de qualité aux acteurs du secteur

Sept. 2012 Deux nouveaux élu-e-s dans le groupe EELV

Oct. 2012 Ouverture du débat régional sur la transition énergétique

Nov. 2012 Signature de la Charte d'accueil de l'apprenti-e en situation de handicap dans les CFA

Janv. 2013 Vote de plus de 200 millions d'euros pour la nouvelle offre de formation professionnelle régionale pour les demandeurs d'emploi

Adoption du Programme régional Loire. Il recoupe toutes les politiques du Conseil Régional (tourisme, économie, biodiversité, environnement, patrimoine, culture, etc.)

Avril 2013 NDDL : remise des rapports de la Commission du dialogue, de la Mission agriculture et du Comité d'experts scientifiques. Suspension de fait du projet

Juin 2013 Généralisation de la démarche restauration durable dans les lycées

Remise du rapport de la Commission Mobilité 21 sur les infrastructures de transports : l'A831 est repoussée aux calendes grecques

Sept. 2013 Ouverture de deux nouveaux lycées à Clisson (BEPOS, BBC et HQE) et Pornic (BBC et HQE)





*EN 2010, NOUS AVONS PORTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS
EN PAYS DE LA LOIRE, UNE LISTE AUTONOME,
ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE POUR NOTRE RÉGION*

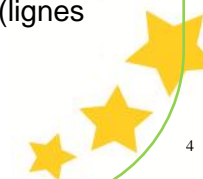
UN PROJET CONSTRUIT AUTOUR DE 10 PILIERS

- Conversion écologique de l'économie
- Formation et recherche : donner à chacun les moyens de son épanouissement personnel et professionnel
- Inventer ensemble de nouvelles façons de se déplacer
- Un plan Don Quichotte du logement à l'échelle régionale
- Une région qui anticipe l'après-pétrole
- Un nouveau modèle de développement durable
- Une agriculture bio et paysanne, une pêche durable
- La santé pour tous, la santé autrement
- La culture et les solidarités un moteur de développement individuel et collectif
- Un pacte partagé de responsabilité écologique et sociale

FORTS D'UN BON SCORE AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS, NOUS AVONS RÉUSSI À INTÉGRER NOS THÈMES PRIORITAIRES DANS L'ACCORD PROGRAMMATIQUE COMMUN POUR LE SECOND TOUR

Quelques exemples

- Priorité absolue pour le développement des transports en commun et des modes doux. Engagement de la Région de ne plus financer de nouveaux programmes routiers, perspective de réouverture de lignes comme Laval /Mayenne
- Doublement en 4 ans des surfaces en agriculture biologique dans la région et approvisionnement des cantines scolaires exclusivement auprès des filières bio et locales
- Faire des lieux d'apprentissage et de formation des lieux exemplaires du développement durable ; les lycées de Pornic, Clisson, île de Nantes et Beaupreau seront construits
- Protection de notre environnement comme marque de fabrique de la démarche régionale, notamment avec un programme ambitieux de reconquête de la qualité des eaux
- A horizon 2020 : 30 % d'énergies renouvelables, 30 % de diminution des consommations d'énergie, 30 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins
- Création d'une Cellule de veille et d'alerte permanente sur les projets impactant négativement l'environnement (lignes THT, zone industrielle de Méron...)



LES ÉCOLOGISTES IMPULSENT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES MAJEURES

Dans un accord programmatique, il ne s'agit pas simplement de négocier de bonnes intentions, mais aussi de veiller à leur déclinaison en propositions concrètes pour le territoire et ses habitant-e-s. Notre ténacité a permis la création de nouvelles politiques publiques, tandis que d'autres ont été infléchies.

Bien sûr, il est plus facile d'avancer lorsque nous avons la possibilité de porter nos dossiers en toute liberté et de les défendre en cohérence avec les propositions écologistes. De manière assez évidente, il a donc été plus simple de tenir nos objectifs et, souvent même, de les dépasser dans les deux Commissions présidées par des écologistes.

LA COMMISSION EMPLOI FORMATION

- En 2013, 126,7 millions d'euros consacrés à la formation professionnelle (+3,2 % par rapport à 2012)
- Édition d'un guide sur les métiers de l'économie verte
- Co pilotage de la mise en place du Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi Durables
- Évolution du service public régional de formation pour concentrer l'action sur les formations de niveau IV et V (CAP, BEP, BAC) pour les publics prioritaires et engagement fort pour la lutte contre l'illettrisme
- Meilleure garantie de sécurisation des parcours professionnels (hébergement, mobilité, restauration des stagiaires)
- Amélioration de l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap : convention avec l'Agefiph
- Expérimentation de la décentralisation de la formation des détenu-e-s : en 2012, 415 stagiaires ont pu accéder à une formation dont 47% ont connu une sortie positive pour la suite de leur parcours
- Charte tripartite d'engagement pour la continuité du parcours professionnel des salariés visant un objectif de 10 000 salarié-e-s formé-e-s entre 2011 et 2013

LA COMMISSION ÉDUCATION APPRENTISSAGE

- Plan d'investissement pour les lycées, une année 2013 historique : 160 millions d'euros. Rénovation énergétique dans 65 lycées et CFA
- Construction de cinq nouveaux lycées publics (dont Pornic et Beaupréau) et de deux nouveaux internats à Angers et Saint Nazaire
- Actions éducatives pour lutter contre les discriminations dont la création du « prix régional de la mixité dans la formation professionnelle initiale ». En 2013, il fut remis à 66 jeunes (27 apprenti-e-s et 39 lycéen-ne-s)
- Généralisation de la restauration durable (approvisionnement bio, circuits courts, label de qualité)
- 50% d'aide en plus pour les lycéen-ne-s professionnel-le-s souhaitant faire un séjour à l'étranger
- Soutien aux lycéen-ne-s et apprenti-e-s sans papier
- 6 millions d'euros supplémentaires pour la mise en accessibilité des lycées et CFA
- Lancement d'un appel à projet innovant sur la prévention du décrochage scolaire

- Co écriture du Plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable : bâtiment et travaux publics

- Sept nouvelles mesures pour favoriser l'emploi durable des jeunes
- Lancement d'un dialogue sectoriel dans la mécanique – matériaux, l'économie numérique, le bâtiment, l'agroalimentaire
- Evolution des formations vers les métiers verts





D'autres dossiers nécessitent un travail transversal impliquant l'ensemble des élu-e-s du groupe, comme la mise en œuvre de la politique énergétique des 3 x 30 (30 % d'économie d'énergie, 30 % d'énergie renouvelable, 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre) ou le travail mené sur les dossiers environnementaux.

LA VICE-PRÉSIDENTE À L'ÉNERGIE

- 26,7 millions d'euros consacrés au dispositif AREEP, qui ont permis de réaliser près de 105 millions d'euros de travaux par des artisans locaux et une économie d'énergie de 54%
- 11 millions d'euros consacrés au volet industriel de la politique énergétique régionale en 2013
- 4,6 millions d'euros consacrés au soutien des filières émergentes du secteur des énergies renouvelables hors Énergies Marines Renouvelables
- Débat régional sur la transition énergétique avec près de 300 acteurs régionaux de l'énergie réunis et 50 heures de réunions
- Adoption du scénario Énergie Pays de la Loire 2050 : -74% de consommation électrique dans le bâtiment
- Concours « Familles à énergie positive ». Objectif : atteindre au moins 8% d'économies d'énergie en un hiver
- Aide au photovoltaïque via le cluster Atlansun
- Structuration de la filière éolienne (essentiellement off-shore)
- Création du cluster de l'écoconstruction : Novabuild

LA VICE-PRÉSIDENTE À L'ENVIRONNEMENT

- Création de 8 réserves naturelles régionales, portant à 18 le réseau de ces espaces en Pays de la Loire
- Programme d'actions régional en faveur de la Loire et de l'Estuaire adopté au BP 2013
- Signature de 7 contrats nature pour la restauration des corridors écologiques, avec un budget global de 2 446 000 euros
- Plus de 70 % du territoire couvert par des Contrats Régionaux de Bassins Versants pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques avec un budget de 7 150 000 euros en 2013
- Plus de 400 diagnostics réalisés pour des entreprises soumises au risque inondation, avec le soutien à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Premier diagnostic régional amiante sur le territoire national et animation d'un travail partenarial pour l'établissement d'un programme d'actions partagé
- 631 214 euros pour aider 120 entreprises dans la prévention et la gestion de leurs déchets dangereux





LES ÉCOLOGISTES CONTRIBUENT A L'AMÉLIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Co-construit avec notre groupe, le **Plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable : bâtiment et travaux publics** adopté lors du Budget Supplémentaire en juin 2013, vise à soutenir ce secteur et l'aider à opérer sa mue. Il permettra de sauver et créer davantage d'emplois non-délocalisables, et d'accompagner les nombreuses TPE/PME du secteur. Ce plan sera renforcé par l'adoption des dispositifs liés aux États régionaux sur la transition énergétique, notamment en matière d'aide à la réhabilitation énergétique et thermique des logements privés et sociaux, et des bâtiments publics.

Dans la Commission Solidarités, la plus-value écolo a permis de renforcer les critères de conditionnalité des aides pour le **logement social** ou sous maîtrise d'ouvrage publique avec, pour les constructions neuves, des bonus importants pour les opérations passives

ou à énergie positive, ainsi que des majorations d'aides pour les projets de rénovation des bâtiments basse consommation (BBC). Par ailleurs, en 2012, les aides financières apportées à près de 1500 logements sociaux ont permis de réduire de plus de 11 millions de kWh les consommations énergétiques. Rappelons aussi le lancement d'une **étude sur le logement des jeunes** qui permettra de dégager des préconisations pour un plan régional en faveur de l'habitat pour les jeunes, qu'ils ou elles soient étudiant-e-s, apprenti-e-s, sans emploi, saisonnier-e-s, en CDD ou CDI...

Malgré l'absence de délégation directement liée à l'**agriculture** au sein du groupe, nous avons pu, grâce à un travail collectif, obtenir des avancées concrètes. Ainsi, la **Charte des circuits de proximité et de qualité** adoptée en juin 2012, puis mise en œuvre à travers un appel à projets, n'aurait certainement pas vu le jour dans sa forme actuelle sans notre action déterminante. Et puis, nos interventions régulières sur les enjeux liés à l'eau, les différents types de modèles agricoles comme l'**agriculture paysanne et biologique**, la protection des pollinisateurs et la lutte contre les pesticides, ou encore les OGM, permettent d'entendre un autre son de cloche et font parfois bouger les lignes chez nos partenaires.





Grâce à notre élu délégué à la Loire, nous avons également porté activement les Assises de la Loire courant 2011/2012, qui ont débouché sur un programme d'actions en faveur de la Loire et de l'estuaire. Le **Programme régional Loire**, voté en 2013, embrasse toutes les politiques du Conseil Régional (tourisme, économie, biodiversité, environnement, patrimoine, culture, etc.)

L'inscription de **la clause d'insertion dans la Charte régionale de la commande publique durable** adoptée en juin 2012 est aussi le fruit de l'action écologiste. Cette clause est un engagement qui prend en compte les critères d'insertion socioprofessionnelle et promeut l'emploi des personnes en difficultés.

En 2012, nous avons également contribué à l'élaboration du plan d'engagement régional pour **l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations** développé en transversalité avec l'ensemble des politiques publiques. Ce plan se décline en 20 orientations stratégiques et 70 actions : égalité homme-femme, conditionnalité anti-discrimination des aides aux entreprises, accueil des élèves en situation de handicap...

Sur **les paradis fiscaux et judiciaires**, nous nous sommes emparé-e-s du sujet dès 2010 et avons réussi à faire intégrer dans la charte déontologique financière un paragraphe imposant la transparence à nos partenaires financiers quant à leurs activités liées au Paradis Fiscaux Judiciaires (liste OCDE). Le travail interrégional des écologistes a été exemplaire pour faire évoluer l'ensemble des régions françaises sur ce sujet. Par ailleurs, nous restons **vigilant-e-s sur les aides accordées aux grandes entreprises**. Nous sommes en effet réticent-e-s à l'idée d'engager des fonds publics importants s'il s'agit de maintenir le modèle économique actuel sans vision préparant la transition nécessaire.

Notre travail collectif a également permis des avancées dans l'écriture du **Plan des mutations** adopté en 2011. Ce plan est une déclinaison de 50 mesures pour accompagner la mutation économique des entreprises en temps de crise. On y retrouve par exemple un renforcement de la conditionnalité des aides ou la prise en compte de la structuration de la filière bâtiment avec la formation aux métiers verts.





Nous avons participé à **la co-construction des politiques culturelles** en faveur de l'audiovisuel et du livre notamment. Cela s'est traduit par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la numérisation des salles de cinéma ou encore par un soutien au projet d'externalisation du Centre de Ressources du livre (CRL) pour en confier les futures missions à une structure associative regroupant les acteurs de la chaîne du livre en un pôle de coopération. Aussi, pour la rentrée 2013 2014, fut créé le Prix littéraire des lycéen-ne-s et apprenti-e-s en Pays de la Loire visant à sensibiliser les jeunes à la lecture et à fédérer les acteurs du livre et de l'enseignement.

C'est un élu écologiste qui a contribué à la nouvelle structuration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Bretagne - Pays de la Loire, consacré à l'enseignement supérieur du spectacle vivant, et dont il est le président depuis avril 2013.

Sur les **transports et l'aménagement du territoire**, les élu-e-s ont défendu la modernisation des lignes ferroviaires existantes comme Caen / Le Mans / Tours... L'accessibilité et la multi-modalité ont été également portées : financement régional des pistes cyclables entre la gare et le centre-bourg dans un rayon de 3 km, déploiement de stationnements vélos sécurisés dans les gares, aide financière à l'acquisition de vélos pliables. Ils continuent aussi de demander la réouverture de lignes ferroviaires, par exemple La Flèche-La Suze, et de se mobiliser auprès des militant-e-s à cet effet.

Enfin, c'est une élue écologiste qui a porté le **partenariat interrégional avec le Gouvernorat de Gafsa**, concrétisé par la signature d'une convention en Tunisie en Novembre 2012. L'axe prioritaire de ce partenariat est l'accompagnement de la société civile.





LES ÉCOLOGISTES SONT COHÉRENTS AVEC LEURS ENGAGEMENTS

Si le bilan est globalement positif et que nous avons pu mettre en œuvre bon nombre de nos engagements, il a parfois été plus délicat d'en concrétiser d'autres. Le groupe s'est heurté à la réalité du fonctionnement de l'institution régionale ou aux désaccords de nos partenaires sur plusieurs sujets ou projets.

La Cellule de veille et d'alerte fut imaginée lors de la campagne de 2010 pour pouvoir répondre à des citoyen-ne-s ou associations qui voient s'imposer sur leurs territoires des projets à fortes nuisances environnementales ou sanitaires. Deux sujets étaient ciblés : la **ligne Très Haute Tension Cotentin Maine** et la **zone d'activité de Méron (49)**. Ce dernier projet a fortement évolué, notamment du fait des menaces de recours associatifs, et n'a donc pas fait l'objet de débat. Sur la ligne Très Haute Tension Cotentin-Maine, à l'initiative du groupe écologiste, un vœu de l'assemblée régionale a été adopté pour exiger une étude épidémiologique préalable à toute construction. Ce vœu demandait aussi l'abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique. Malgré cette forte position de principe, et les imposantes mobilisations en

Mayenne et en Manche, il n'y a pas eu de modification de la position gouvernementale. Nous restons cependant vigilant-e-s. En parallèle, nous avons pu confier un premier travail à la Cellule sur l'hyperélectrosensibilité. Un programme d'actions a même été adopté à l'automne 2012, et nous voulons maintenant qu'il soit mis en œuvre rapidement. D'autres sujets de travail ont été proposés.

Utile et nécessaire à la transition écologique, l'éco-conditionnalité des aides fût un autre cheval de bataille. Après de nombreux échanges au sein de la Commission Régionale d'Évaluation et de Suivi des Aides (CRESA) et de la commission économique, les écologistes ont réussi à faire aboutir **une nouvelle charte de conditionnalité des aides**, accompagnée d'un contrat de progrès à l'attention des entreprises. Elle est en deçà de nos ambitions et son champ d'application reste limité. Sa mise en place est laborieuse et nécessite une vigilance particulière. Mais, elle marque tout de même un progrès. Enfin, ce n'est pas sans difficulté que face aux partenaires de la majorité nous tenons notre engagement de **ne pas investir un seul euro pour de nouveaux programmes routiers**.





LES ÉCOLOGISTES FONT BOUGER LES LIGNES

Convaincu-e-s que la ré-industrialisation passe par l'écologie, notre groupe défend l'idée que cette mutation repose en partie sur des innovations technologiques privilégiant davantage le qualitatif au quantitatif. Et, au-delà de cette **mutation écologique de l'industrie**, il est également indispensable de développer d'autres formes d'économies. Ainsi les écologistes soutiennent fortement l'**Economie Sociale et Solidaire** et les économies relocalisées ou territorialisées. Elles sont au cœur du nouveau modèle de **transition écologique et sociale** que nous appelons de nos vœux. L'heure est au changement d'échelle !

Faire bouger les lignes, proposer des alternatives, travailler avec les partenaires de la majorité et les partenaires sociaux dans une dynamique de co-construction, a permis de mettre en place la démarche **Compétences 2020** qui vise - en lien avec les besoins des secteurs de l'aéronautique et de la navale notamment – à travailler en particulier sur les métiers sous tension afin d'anticiper les évolutions et les mutations...

Nous restons interrogatifs sur d'autres thématiques, comme **la Recherche**. Les financements y sont majoritairement dédiés à l'innovation technologique et les objectifs affichés sont l'excellence, la croissance et la compétitivité. Cette répartition déséquilibrée met un peu trop de côté la recherche fondamentale, l'innovation sociale et les sciences humaines, ainsi que les liens science-société. A l'heure où les progrès sociaux régressent, ces enjeux se rappellent pourtant à nous avec acuité.

Nous sommes par ailleurs très attentifs au dossier **TechnoCampus Océan**. Certes le Campus est largement investi sur les énergies marines renouvelables, mais le groupe DCNS pourrait profiter de financements publics directs ou indirects pour investir dans le nucléaire. Pour les écologistes ce serait inacceptable !

Enfin, lors de Commissions Permanentes notamment, nous avons tenté de modifier l'orientation de certains dossiers contraires à nos convictions et à nos engagements ; c'est le cas par exemple pour le projet de recherche appliquée sur la gestion de l'eau pour les cultures irriguées (EVE). Pour le dossier de **la Maison des Loups au Mans** le soutien régional a finalement été retiré.





LES ÉCOLOGISTES CONTESTENT LES PROJETS ABERRANTS ET INUTILES

Sur certains dossiers, notamment des projets d'infrastructures pour l'aménagement de notre territoire, la discussion avec nos partenaires reste très difficile. Il s'agit de l'**A831**, projet d'autoroute entre Rochefort et Fontenay-le-Comte et, bien entendu, du projet d'aéroport à **Notre-Dame-des-Landes**, sujet de vives tensions au sein de l'exécutif et de l'Assemblée régionale depuis le début du mandat et après une année 2012 / 2013 déterminante pour la mobilisation à laquelle nous continuons de prendre part (médiatisation nationale, procédures européennes...).

COMME NOUS NOUS Y ÉTIIONS ENGAGÉ-E-S, NOUS AVONS CONTINUÉ A COMBATTRE LE PROJET INUTILE D'AÉROPORT À NDDL EN :

- Participant à différents groupes de travail de la Coordination des opposant-e-s
- Émettant des réserves sur le respect de la loi sur l'eau dans les commissions locales de l'eau concernées
- Interpellant le Syndicat Mixte Aéroportuaire où nous siégeons
- Exprimant notre opposition à la délibération proposée au Conseil régional en juillet 2011 relative à l'élaboration d'une stratégie de communication
- Contribuant financièrement à la réalisation d'une étude économique indépendante (CE-Delft)
- Rencontrant la Commission du dialogue
- Participant aux grands rassemblements citoyens
- Portant la pétition au Parlement Européen

INUTILE ET ABERRANT L'A831 EST UN PROJET AUTOROUTIER DE 64 KM ENTRE FONTENAY-LE-COMTE ET ROCHEFORT CONTRE LEQUEL NOUS AVONS :

- Participé activement aux réunions et manifestations d'oppositions au projet
- Rappelé régulièrement l'accord de second tour qui stipulait qu'il n'y aurait plus de financement pour de nouveaux projets autoroutiers
- Proposé des solutions alternatives comme la rénovation du ferroviaire
- Refusé catégoriquement toutes négociations mettant dans la balance NDDL et l'A831
- Salué les conclusions de la Commission Mobilité 21 (dit Rapport Duron) qui reporte aux calendes grecques l'A831





LES ÉCOLOGISTES MOBILISÉ-E-S JUSQU'EN 2015

Il nous reste donc aujourd'hui 18 mois.

- 18 mois, pour continuer d'infléchir les politiques déjà engagées et proposer des solutions toujours mieux adaptées aux urgences sociales, économiques et environnementales
- 18 mois, pour regarder plus loin. Non seulement en accentuant résolument nos investissements pour la transition écologique, notamment par la déclinaison territoriale de la future loi de programmation sur l'énergie.

Car la situation d'aujourd'hui n'est pas la même que celle à laquelle nous étions confronté-e-s il y a 3 ans. La crise s'est accentuée. Le pessimisme, la crainte de perdre son emploi et surtout de ne pas en retrouver sont au cœur des préoccupations quotidiennes de chacun-e.

Encore plus aujourd'hui qu'hier, nous sommes convaincu-e-s, et nous ne sommes plus les seuls à le dire, que c'est par l'écologie que nous pouvons sortir de cette crise et redonner un souffle d'espoir en l'avenir.

Le travail prospectif **Pays de la Loire 2040** mené ces derniers mois témoigne du cap à tenir : la thématique « **Formation tout au long de la vie** » est la première préoccupation des ligériens et ligériennes, juste devant les thématiques « **Alimentation saine pour toutes et tous** » et « **Transition énergétique** ». Et trois grands mots clés ont été identifiés : **solidarité, partage, écologie**.

Les actes? Ils ne sont pas à chercher seulement dans les politiques publiques. L'idée que nous devons bâtir des modes de production et de consommation plus sobres n'est pas simplement défendue par les élu-e-s écologistes dans des institutions: elle nourrit, tous les jours, l'action de milliers de citoyen-ne-s dans notre région, et dans tant d'autres.

Et ce cap est résolument écologiste !



LES CONSEILLERS RÉGIONAUX EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

(de gauche à droite et de haut en bas)

*Sophie Bringuy, Daniel Ramponi, Matthieu Orphelin, Laurent Martinez,
Christophe Dougé, Jacques Cochy, Geneviève Lebouteux, Vincent Dulong
Marie-Laure Motreuil, Claudie Boileau, Claudine Goichon, Jean-Philippe Magnen,
Joëlle Remoissenet, Samira El Alaoui, Emmanuelle Bouchaud, Christelle Cardet,
Michel Perrier, Hédia Manai-Bauchet*



**POINT D'ÉTAPE DES ÉLU-E-S EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
(Septembre 2013)**

Renseignements et informations :

02 28 20 61 25 / europa-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / [@Elus_EELV_PdL](https://twitter.com/Elus_EELV_PdL)

photos DR

